

**CONFERENCE REGIONALE SUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES SERVICES ET DE LA CROISSANCE TIREE PAR LE  
COMMERCE EN AFRIQUE**

Organisée par la CNUCED en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) et la Commission Economique des Nations Unies pour  
l'Afrique (CEA) et en partenariat avec l'Organisation International de la Francophonie (OIF)

**Addis-Abeba, Ethiopie, 12-13 septembre 2013**

**Présentation par M. Christian Emmanuel A. Segbo  
Expert chargé de la promotion commerciale à la Commission de l'Union Economique et  
Monétaire Ouest Africaine**

\* Cette présentation est circulée dans la langue originale et la forme sous laquelle elle a été reçue.  
Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de la CNUCED.



Bénin



Burkina Faso



Côte-d'Ivoire



Guinée-Bissau

**UN AGENDA AFRICAIN POUR LE  
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES  
SERVICES ET LE COMMERCE DES  
SERVICES**

**Présenté par Christian Emmanuel SEGBO,  
Expert chargé de la promotion commerciale  
Commission de l'UEMOA**

*Addis Abéba, le 13 septembre 2013*



Mali



Niger



Sénégal



Togo

# PLAN DE PRESENTATION



04 PARTIES

- I. Introduction**
- II. Quelques points essentiels issus des travaux**
- III. Rappels des diverses questions pour lesquelles des réponses sont attendues**
- IV. Quel contenu pour l'Agenda et comment le réaliser ?**



# Introduction

Remerciements à la CNUCED pour son action multiforme, depuis sa création, aux côtés des pays moins avancés.

Les chantiers sont nombreux,

Les peuples sont longs et lents à mobiliser, et ne soyez pas fatigués de nous.

Merci.

# Quelques points essentiels issus des travaux

# Qu'avons-nous retenu d'essentiel depuis hier ?

- Les services sont importants, nous nous devons de nous en préoccuper!

# Le rôle de la gouvernance dans la promotion des services

- Quelle approche pour mobiliser nos gouvernants ?
- Comment doter nos Etats de vision et de stratégies pour le développement des services ?
- Comment s'organiser pour la prise en compte correcte et suffisante de la complexité des services, mais dans la valorisation de leurs potentiels à tirer la croissance ?

# Appropriation des règlements communautaires par les Etats

- Comment travailler à accélérer l'harmonisation des droits communautaires et nationaux dans les domaines des services ?
- Comment agir efficacement pour que les climats des affaires s'améliorent de manière continue en Afrique ?



# Etat du système éducatif ?

- Notre système éducatif formel est-il orienté vers la formation des ressources humaines nécessaires à la valorisation des opportunités offertes par le secteur des services ?
- Quelles réformes introduire dans le dispositif de formation technique et professionnelle afin de lui faire jouer le rôle qui est le sien pour une meilleure adéquation avec le développement économique escompté ?

# La question de la liberté de circulation et du droit d'établissement des professions libérales

- Comment trouver le meilleur ajustement entre la formation de cadres supérieurs qualifiés et la satisfaction des besoins nationaux et internationaux de ressources humaines ?
- (Sarkozy a inventé « l'immigration choisie »)
- Compétitivité du marché du travail local ?

# Fragmentation des services : faiblesse ou opportunité ?

- L'informel doit cesser de demeurer informel !
- La responsabilité des gouvernants est grande, et cette problématique devra être prise en compte avec le plus grand sérieux! Il y va de la crédibilité de nos Etats !
- Le principe de l'équité de tous devant les obligations de la République nous y appelle !

# Comment surmonter la fragmentation du secteur des services ?

- JEICP a fait une proposition géniale : la création de coalition nationale (et/ou) régionale des industries de services :
- Sensibilisation des acteurs
- Représentation face aux pouvoirs publics
- Amélioration de la compétitivité
- Promotion et facilitation des exportations, etc.

# Les questions des moyens de payements internationaux : simplification des procédures mais lutte contre la criminalité financière internationale

- Comment trouver les bonnes formules ?
- À quand une banque centrale africaine pour la facilitation des changes à l'intérieur de l'Afrique et avec le reste du monde ?

# Comment faire évoluer les réglementations en faveur du couple « banque/assurances »

- Liberté du droit d'établissement bancaire : ok
- Fragmentation du secteur de l'assurance dans certaines régions ;
- Quasi absence dans d'autres pays !

# Comment faire évoluer l'infrastructure réseaux/communication pour une plus grande exploitation des TIC en Afrique ?

- Malgré les câbles de fibres optiques qui ceinturent le continent, les débits internet ne sont pas toujours et partout à la hauteur des attentes légitimes des populations ?
- La gouvernance des télécommunications et le consumérisme en Afrique

# La liberté de circulation des personnes et des biens

- A quand la fin des pratiques anormales sur nos routes et aux passages des frontières en Afrique ?
- Quelles approches pour des résultats concrets sur ce chantier ?



# De la nécessité d'édicter des directives et des législations sur la création et le fonctionnement des organes nationaux de régulation des services

- Il n'est pas rares de voir, dans certains pays côtiers, des structures non légales, percevoir des droits sur les chargements de marchandises, renchérissant les coûts des transactions.

**Rappels des diverses  
questions pour  
lesquelles des  
réponses sont  
attendues**

Causes sous-jacentes de la réussite ou de l'échec dans le développement des services?

Les défis du développement de services et les opportunités en Afrique sont-ils similaires à ceux des autres régions en développement?

Quelle est la vision du continent pour le commerce des services intra-africains?



UEMOA

Le processus visant à l'établissement d'un accord de libre-échange continental et à stimuler le commerce intra-africain est-il adéquat pour les questions relatives aux services?

Comment les négociateurs peuvent-ils assurer que les accords commerciaux facilitent et renforcent les réformes des services nationaux et régionaux plutôt que de les entraver?

Quel est le rôle des institutions africaines dans la promotion du développement du secteur des services et le commerce des services?



# Quel contenu pour l'Agenda et comment le réaliser ?

1. Proposer une **plateforme d'actions** à mettre en œuvre pour améliorer les performances du secteur des services et de l'aptitude des services à tirer la croissance en Afrique
2. Fixer des **objectifs précis et mesurables**, avec des mécanismes d'évaluation périodique
3. **Vulgariser, mutualiser les bonnes pratiques institutionnelles et organisationnelles** dans le secteur des services en Afrique

Pour atteindre les objectifs,

- 1. Désigner une structure qui sera responsable de la mise en œuvre de l'Agenda**
- 2. Mettre en place des programmes de renforcement des capacités nationales et régionales**
- 3. Déterminer les mécanismes d'évaluation périodique**
- 4. Assurer une communication proactive et innovante de l'Agenda**

- 1. Mettre en place des Comité de Pilotage Régional de l'Agenda**
- 2. Créer des Comités nationaux pour le pilotage de la mise en œuvre de l'Agenda**
- 3. Organiser des activités de visibilité et de mobilisation des acteurs pour le succès de l'Agenda.**

**Merci pour votre aimable  
attention!**